



CAP MOUVEMENT DE MUTATION AU 01/09/2016

Communiqué des élu.es B

Le mouvement de mutation pour la catégorie B est aussi catastrophique que les années précédentes pour les raisons suivantes :

- La modification des règles de gestion par la DG en octobre 2015 de manière unilatérale (suppression du Mouvement Complémentaire, obligation pour les stagiaires de rester 3 ans dans leur spécialité ENFiP, fusion de RAN, diminution des choix mission/structure occasionnant une affectation moins fine.)
- La gestion de la pénurie (la DG décide volontairement de laisser des postes vacants sur tous les départements alors qu'il reste des possibilités d'affectation).
- Un recrutement insuffisant, qui ne comble même pas les vacances d'emplois connues.
- Des restructurations qui dégradent encore les conditions de travail (fusions, centre de contact, fermetures de sites, etc.).
- Suppressions d'emplois pour la catégorie B : 1061 postes en 2016.

Pour l'ensemble de ces raisons la CGT Finances Publiques a proposé aux autres organisations syndicales de mener une action significative prenant en compte la gravité du contexte à la DGFIP : le boycott* de la première convocation de la CAP nationale de mutations B qui doit commencer le 25 mai. Cette proposition a été refusée.

La CGT va continuer à tenter d'obtenir un front commun face à l'administration, mais en aucun cas elle n'acceptera de simplement accompagner ses décisions unilatérales.

Depuis Vierzon, de nombreux collègues rentrent dans l'action sur l'ensemble du territoire, accompagnés par la CGT. La dernière manifestation contre la loi travail a rassemblé plus de 100 000 manifestants rien qu'à Paris.

Dans ce contexte, auquel s'ajoutent la mise en place du PPCR pour la fonction publique, le passage en force par 49-3 pour démanteler le code du travail, il est essentiel de se faire entendre avant de ne plus être en capacité de le faire.

Les élu- es de la CGT Finances Publiques iront donc siéger dès la 1^{ère} convocation de la CAPN et interviendront à chaque occasion pour faire respecter le droit à mutation des collègues et leur permettre d'allier vie personnelle et professionnelle dans les meilleures conditions possibles.

Montreuil 25/05/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

* Le boycott de la 1^{ère} convocation ne retarde en aucun cas la parution du mouvement définitif